

DOSSIER DE DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DU LABEL FORÊT D'EXCEPTION® 2023 - 2027

FORÊT DOMANIALE DE BOSCODON



2. Présentation du nouveau contrat de projet pour la période 2023 à 2027

N°	INTITULE DE L'ACTION	PILOTE	PARTENAIRE	BUDGET (€ HT)	PRIORITE
Axe 1 : Amélioration des connaissances dans le domaine des risques naturels					
1.1	Suivi de l'évolution géomorphologique du cirque de Bragousse	ONF – SD RTM 05	ONF, DREAL PACA, Observatoire des Paysages Forestiers en PACA	20 000	1
1.2	Contribution à une meilleure connaissance des mécanismes de crue torrentielle	ONF – SD RTM 05	INRAe	70 000	1
1.3	Etude de la pérennité des ouvrages bois	ONF – SD RTM 05	Filière bois ou école spécialisée	5 000	2
Axe 2 : Amélioration des connaissances naturalistes et suivi d'espèces sensibles					
2.1	Identification et suivi des stations d'Epipogon sans feuilles	animatrice du site Natura 2000	PNE, ONF	partenariat	2
2.2	Inventaire malacologique	Parc National des Ecrins	ONF, Natura 2000	partenariat	3
2.3	Localisation des stations mycologiques d'intérêt particulier et proposition de mesures de protection	J. Guinberteau	CCSP-Natura 2000, FNE	2 000	2
2.4	Identification et mise en valeur des arbres remarquables	ONF	Association ARBRES, Association Méluzine, réseau ONF-Arbre Conseil®	8 000	2
2.5	Géolocalisation des arbres à loge de pic	LPO PACA – groupe local Ecrins-Embrunais	PNE, Natura 2000	partenariat	3
Axe 3 : Amélioration des infrastructures et équipements d'accueil du public en forêt					
3.1	Enquête de fréquentation du public	ONF pour écompteurs / AAAB pour enquête orale sur site	OTI, établissement scolaire (BTS Tourisme, BTS GPN, IUT Gap ?)	10 000	2

3.2	Mise à jour et réédition de la plaquette de découverte de la forêt domaniale de Boscodon	OTI de Serre-Ponçon	CCSP (pour Géo Treck)	2 500	3
3.3	Conception et réalisation d'une illustration de la légende de la Fontaine de l'Ours	ONF	Association FORMES et LUMIERES, DREAL, CCSP-Service Patrimoine, ASPEC	10 000	1
3.4	Rétablissement de l'alimentation en eau des fontaines de la Fontaine de l'Ours et des Aiguillasses	ASPEC	ONF, Commune de Crots, DREAL (IS)	3 500	1
3.5	Requalification paysagère de la porte d'entrée de la forêt	Mairie de Crots	CD05-Agence technique départementale, CAUE, AAAB, ONF	à définir	1
Axe 4 : Amélioration de la gestion forestière intégrée, durable et multifonctionnelle					
4.1	Création d'un outil numérique pour valorisation pédagogique du marteloscope	ONF	Société Furet Compagny	10 000	1
4.2	Proposition d'une trame d'ilots de forêt laissée en libre évolution dans les zones en sylviculture	ONF	SAPN, FNE, PNE	1 500	3

Le chiffrage global du Contrat de projet 2023-2027 s'élève à **142 500 € HT**.

Ce deuxième Contrat de projet comprend 15 actions (contre une trentaine dans le CP1).

Elles ont été retenues par le COPIL car jugées réalisables sur la période 2023-2027, finançables au regard des dispositifs de subvention existant, et avec la garantie d'un portage sérieux et d'une forte implication du pilote identifié.

L'Agence ONF des Hautes-Alpes continuera à assurer l'animation de la démarche (organisation et animation des COTECH et COPIL) ainsi que le pilotage de certaines actions, avec du temps de personnel dédié (environ 80 j. / an répartis entre UT et Service Développement).

La possibilité de partager cette animation avec la CCSP dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire sera réfléchi dès 2024 (coanimation par ONF-Chef de projet FODEX et animatrice CFT).

3. Focus sur les actions phares

6 actions sont inscrites en priorité 1 car leur réalisation est très attendue par l'ensemble des partenaires.

ACTION 4.1 : Finalisation du marteloscope

Cette action a été initiée durant le premier contrat de projet ; elle doit être finalisée aussi rapidement que possible.

Le site est choisi (en parcelle forestière n° 13).

Tous les arbres ont été inventoriés, mesurés, numérotés.

Le martelage dit « de référence » a été effectué.

Reste à géolocaliser chaque arbre et à identifier les arbres « bio » (en collaboration avec Natura 2000).

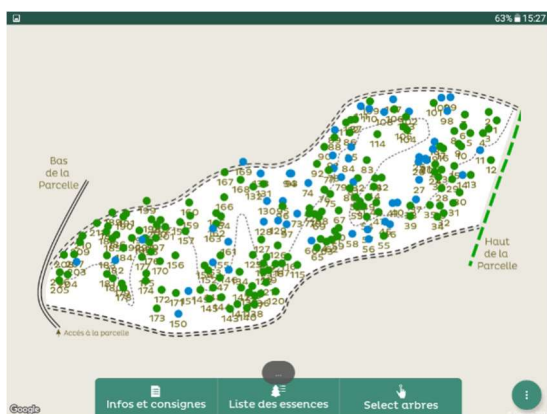
S'en suivra la mise au point de l'outil informatique qui permettra la saisie et l'analyse des résultats. Elie Garet, ingénieur chargé de sylviculture, est missionné pour réaliser ce travail dès 2024.



L'objectif est de pouvoir tester le marteloscope en version outil de formation professionnelle interne dès l'automne 2024. Les années suivantes, il pourra être proposé pour la formation continue des techniciens ONF et servir de support pour un stage sur la gestion des futaies irrégulières de montagne.

En 2025, une demande de subvention sera déposée auprès de la CCSP dans le cadre des financements Espaces Valléens (nous avons déjà obtenu un accord de principe sur ce financement) pour la déclinaison grand public de l'utilisation du marteloscope.

Une convention nationale ONF / Sté Furet Compagny a été signée en 2023 pour la création d'une application multimédia fonctionnant sur tablette informatique. Cette application permet de proposer à destination du grand public des animations pédagogique sur le thème de la multifonctionnalité de la gestion forestière avec la réalisation d'un exercice ludique de martelage. Ces animations seraient proposées aux scolaires mais aussi au grand public local ou vacancier avec un partenariat Charte Forestière et Office de tourisme.



Déjà testé et mis en place sur une centaine de sites en France, le « marteloscope » se révèle être un excellent outil pour expliquer au public toute la complexité d'une gestion forestière multifonctionnelle et durable, favorisant la sylviculture, le mélange d'essences et la préservation de la biodiversité.

ACTION 3.3 : Conception et réalisation d'une illustration de la légende de la Fontaine de l'Ours

Cette réalisation est très attendue car elle clôturera le réaménagement du site de la Fontaine de l'Ours (cf. action 1.1 du CP1) et permettra d'utiliser le joli préau en bois existant sur place. Elle figure dans les préconisations du Schéma d'accueil et dans le plan d'interprétation des patrimoines.

Elle a pour objectif la mise en valeur de l'esprit des lieux en illustrant la légende de la Fontaine de l'Ours à travers une série de 12 dessins artistiques réalisés par un dessinateur local, professeur de dessin au sein de l'association embrunaise Formes et Lumières.

Cette œuvre artistique demandera 6 à 8 mois de travail. Ces dessins seront ensuite montés sur 12 panneaux au format 101 x 62 cm. qui seront fixés dans l'abri en place à côté de la grotte.

Le style gravure ancienne d'époque moyenâgeuse a été choisi en lien avec l'iconographie que le public pourra voir en visitant l'abbaye de Boscodon.



Ce projet a déjà reçu l'aval de l'inspecteur des sites (DREAL) et a été validé par le COPIL.

Son financement est bouclé grâce à une subvention de la DREAL, une subvention de la mairie de Crots, un co-financement Espace Valléen apporté par la CCSP et une participation de l'ONF.

Le travail est lancé et le vernissage prévu avant l'été 2024.



ACTION 3.5 : Requalification paysagère de l'entrée de site

Cette action résulte des constats faits lors de l'élaboration du Schéma d'accueil (cf. CR du groupe de travail « accès et circulations routières » du 12/12/2014) quant aux problèmes engendrés par le stationnement des véhicules visiteurs sur la zone d'entrée du site au niveau du hameau de Boscodon.

En l'état actuel de l'aménagement du lieu, les véhicules stationnent sur la plateforme destinée à être initialement une zone de retournement et un point d'accueil pour les piétons (panneau d'information).

Cette situation dégrade fortement l'esprit du lieu et n'est pas satisfaisante au plan de la fonctionnalité.

Le parking des bus demande aussi à être revu.

Le réaménagement pourrait aussi prendre en compte l'installation de sanitaires publics demandés depuis longtemps par les gens de l'abbaye et de l'auberge qui supportent l'afflux de visiteurs cherchant un wc public.

La mairie de Crots a donc accepté de piloter une action Forêt d'Exception® qui consistera à relancer la réflexion sur le réaménagement de cette entrée de site, en associant les services techniques du Département (car la voie d'accès à l'abbaye de Boscodon est route départementale - RD568 - jusqu'au hameau de Boscodon), l'association des amis de l'abbaye de Boscodon, l'ONF et les habitants du hameau de Boscodon.

L'objectif est que cette étude intègre une analyse paysagère (2025) et puisse déboucher sur des travaux réalisables d'ici 2027.



ACTION 1.1 : Suivi de l'évolution géomorphologique du cirque de Bragousse

ACTION 1.2 : Connaissance des mécanismes de crues torrentielles

Ces 2 actions sont portées par le service de Restauration des terrains en montagne (RTM).

L'action 1.2 a été lancée dès 2023 par la mise en place de capteurs enregistreurs d'onde et de niveau d'eau sur le torrent de Boscodon dans le but de mieux comprendre et d'anticiper les phénomènes de crues torrentielles, notamment dans leur forme de lave torrentielle.

L'action 1.1 a aussi démarré par la réalisation en 2023 d'un relevé LIDAR sur tout le bassin de réception du cirque de Bragousse. Cette prise de données doit être complétée en 2024 par un deuxième survol qui permettra d'établir un modèle numérique de terrain (MNT) qui fera l'objet de comparaison annuelle afin de suivre les phénomènes d'érosion et de glissements de terrain sur ce site à l'origine des apports en matériaux transportés jusqu'au lac de Serre-Ponçon par le torrent du Boscodon.

ACTION 3.4 : Rétablissement de l'alimentation en eau des fontaines

Cette petite action est intéressante car elle est portée par une association locale de préservation du petit patrimoine historique et culturel de la commune de Crots (ASPEC) démontrant ainsi l'attachement des habitants de la commune à la forêt de Boscodon.

Les bénévoles de cette association se proposent de remettre en eau des fontaines (« appelées localement « bachas », constituées d'un tronc de mélèze creusé) qui avaient cessé de couler ces dernières années ou dont le débit était devenu très faible, souvent par manque d'entretien du point de captage.

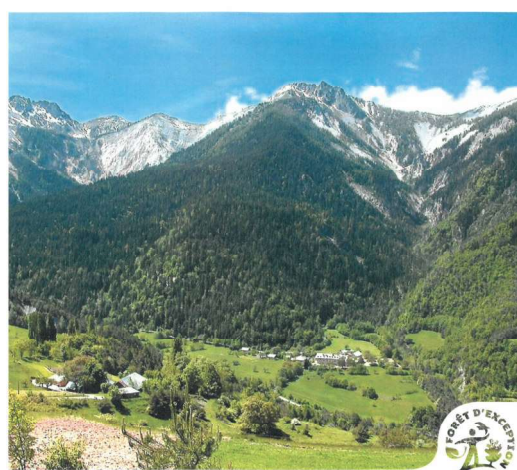
Ainsi, grâce à leur intervention efficace, la fontaine des Aiguillasses a fait l'objet d'une réhabilitation en 2023 et le tuyau d'alimentation du bassin de la fontaine de l'Ours a été débouché.

Ce travail pourrait se poursuivre par la rénovation des points d'eau sur l'aire de pique-nique de la Pépinière.

La commune de Crots pourra offrir les troncs de mélèze et l'ONF apportera son appui logistique à ces travaux (ex. minipelle).



Toutes les autres actions sont détaillées dans le Contrat de projet 2023-2027 (cf. fiches action figurant dans le document).



BOSCODON, FORÊT D'EXCEPTION®
CONTRAT DE PROJET 2023-2027

